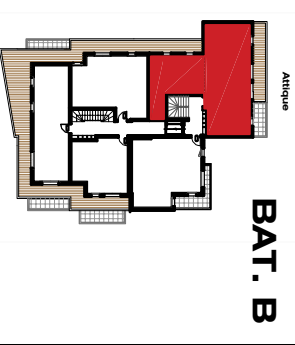
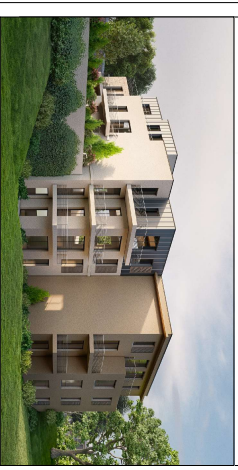


CONSTRUCTION DE 34 LOGEMENTS

"TITRE DE L'OPERATION"

45-49 RUE DE VERSAILLES 78480 CHEVREUSE

SCCV L'ETANG DE SAINT REMY  
21 RUE JACQUES CARTIER 78900 VOIRINIS LE BRITONNEUX



LOGEMENT	ATTIQUE	4 PIECES
<b>C-21</b>		

PIECES	SURFACE
Entrée	3.00 m <sup>2</sup>
Séjour / Cuisine	28.50 m <sup>2</sup>
Chambre 1	12.00 m <sup>2</sup>
Chambre 2	10.00 m <sup>2</sup>
Chambre 3	11.00 m <sup>2</sup>
SDE	4.90 m <sup>2</sup>
SDE	3.70 m <sup>2</sup>
Dgt 1	2.30 m <sup>2</sup>
Dgt 2	2.10 m <sup>2</sup>
WC	2.50 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL SURFACES HABITABLES</b>	<b>80.00 m<sup>2</sup></b>

Balcon 1	11.00 m <sup>2</sup>
Balcon 2	7.50 m <sup>2</sup>

Plan conforme à la réglementation PMVR

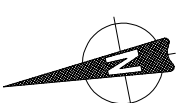
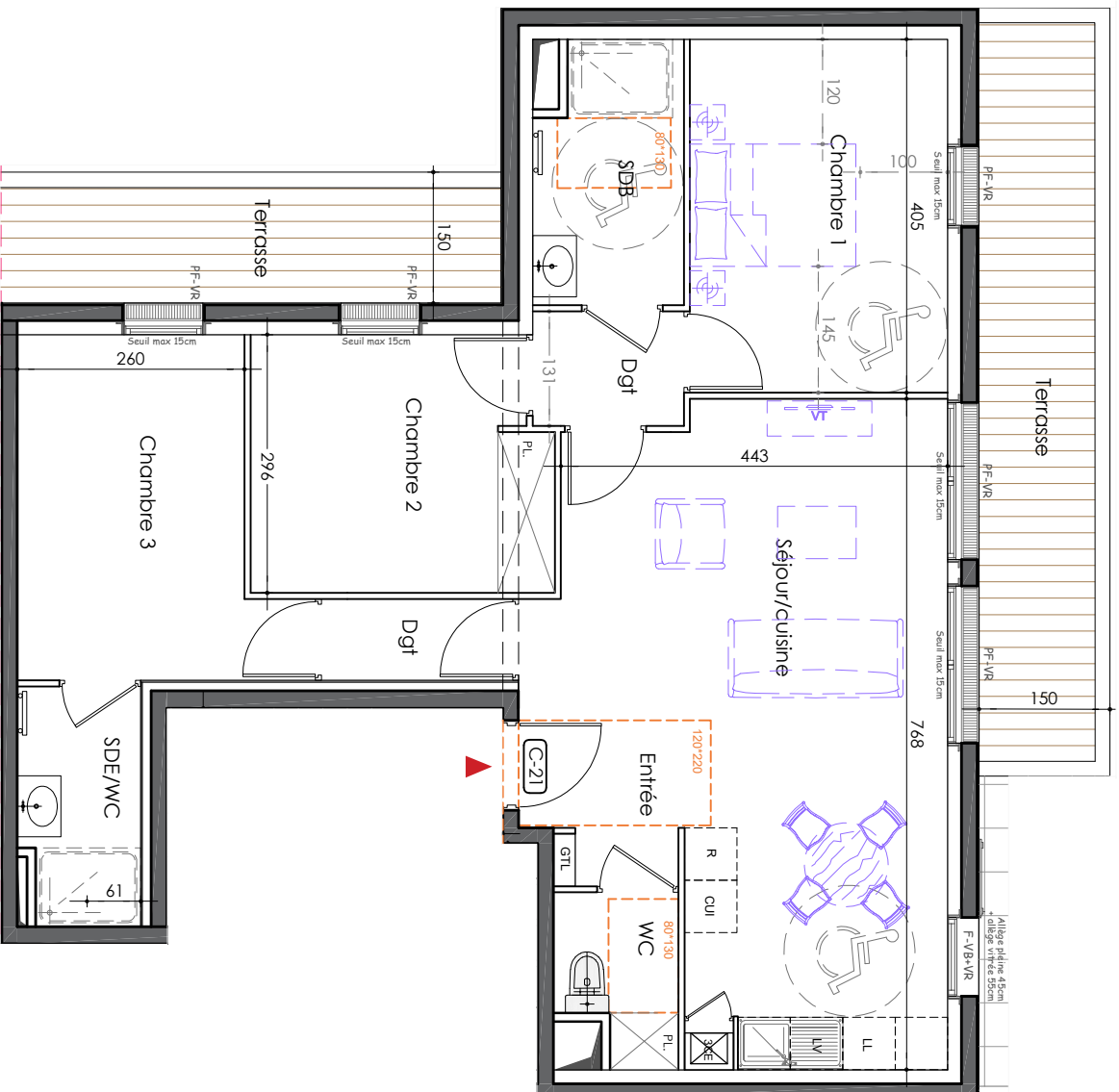
LEGENDE

	Soffite/faux plafond		Descente EP
	Tableau électrique		Gaine technique
	Chaudière individuelle		Reboulée de poutre
PF	Porte-fenêtre	V2	Volet Roulant
F	Fenêtre	VB	Volet Battant
CU	Cuisson	LV	Lave Vaisselle
R	Réfrigérateur	LL	Lave Linge

NOTA 1 : Hauteur au plafond des pièces, sans mention particulière : 2.50 m  
- La surface habitable des pièces est incluse dans celle des pièces situées

0 1 2 3m

INDICE : A Date : 05/03/2024



NOTA 1 : Le présent plan exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement qui sont susceptibles de variations en fonction des nécessités techniques et/ou administratives de la réalisation tant en ce qui concerne les dimensions et les équipements. Les surfaces indiquées sont approximatives, les reboulées de poutres, les faux-plafonds, la dimension des gaines techniques sont figurés à titre indicatif. Les équipements de cuisine ne sont pas fournis et les placards seront aménagés selon la notice de vente. Les jardins pourront avoir une pente supérieure à 5%.

NOTA 2 : Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société et du bureau de contrôle. Aucune modification affectant l'installation électrique, la plomberie ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après le démarrage des travaux. Dans le cadre des TMA, il ne sera pas accepté de modifications sur la structure, la porte d'entrée, les gaines techniques, la position du tableau électrique et des menuiseries extérieures.